

## patrimoine en chantier : l'amphithéâtre

### Présentation

L'amphithéâtre d'Arles fut construit vers 90 après J.-C. sur le flanc nord de la colline de l'Hauture, où une vaste plate-forme avait été taillée dans le roc. Il mesure 136 mètres de long pour 107 mètres de large et possède 60 arcades sur chaque étage. A l'intérieur, galeries concentriques et escaliers permettaient une circulation facile. Les luttes de gladiateurs, les combats entre animaux et les scènes de chasse étaient très appréciés du public. 20 000 spectateurs pouvaient s'installer sur les 34 gradins de la *cavea*. Les spectacles se déroulaient sur une scène en bois recouverte de sable, l'arène, sous laquelle on pouvait circuler, placer des décors ou faire apparaître des animaux au moyen de trappes.

Au Moyen Age, à la suite des invasions barbares, l'amphithéâtre devint un quartier fortifié dont l'aspect défensif fut renforcé par la construction de tours. Il s'y trouvait 212 maisons et 2 églises. Dans les années 1826-1830, l'amphithéâtre fut dégagé et une grande campagne de restauration démarra. Depuis 1830, où un spectacle taurin fut organisé pour fêter la prise d'Alger, ce monument accueille des courses à la cocarde, des corridas et des concerts.

L'amphithéâtre fut classé Monument Historique en 1840.

### Le dégagement de l'édifice

En 1735, le conseil de ville décide d'interdire la restauration des maisons en ruine à l'intérieur du monument. Des initiatives sont alors prises pour libérer l'édifice de cette occupation parasite, mais la physionomie des lieux évolue peu.

En 1822, la municipalité d'Arles se dote d'une commission des fouilles pour diriger et suivre les travaux de l'amphithéâtre et du théâtre antique. Il faudra cependant attendre 1825 pour que l'administration de Meiffren-Laugier, baron de Chartrouse, maire de 1824 à 1830, concrétise le grand projet de dégagement du site. Débute alors l'expropriation des propriétaires des 212 maisons construites à l'intérieur et contre la façade, puis leur démolition. Les travaux ne furent achevés qu'en 1844 et les restaurations commencèrent.

## Les campagnes successives de restauration

C'est en août 1822 que démarre la grande « affaire » du XIX<sup>e</sup> siècle arlésien : le dégagement et la restauration des monuments romains. Ce cap important pris par la municipalité restera une volonté majeure pendant 100 ans. Elle se donne donc les moyens d'aboutir et se bat pour obtenir des fonds. Au total, près de quatre cent trente mille francs or seront engagés pour les travaux de l'amphithéâtre, somme considérable pour l'époque.

Ainsi, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs campagnes de travaux successives sont menées, sans solution de continuité, sous la direction des architectes en chef QUESTEL, REVOIL et FORMIGE père et fils. L'édifice, dont le démantèlement a mis à nu la *cavea* antique, est alors sans protection contre les effets destructeurs de l'érosion pluviale et éolienne. Dès 1863, l'architecte en chef QUESTEL rédige un rapport montrant l'urgence de traiter ce problème.

Les différentes phases d'intervention sont les suivantes :

Entre 1845 et 1851 : déblaiement, reprise des maçonneries, construction des arcs des entrées souterraines, reconstruction des voûtes des galeries souterraines, construction du perron.

1861 : reconstruction de deux *vomitoires*, d'une voûte antique en *moellons*, de quatre rangées de gradins.

1864 : consolidation des grandes dalles extérieures par des barres de fer.

1872 : restauration de la tour Sarrazine, consolidation des arcades supérieures, des trois portes pratiquées dans le *podium* et du décor extérieur (*pilastres*, *frises*, *corniches*, *arcades*...).

1873 : restauration de la partie supérieure de la tour est.

1875 : trois arcades du portique avec leurs *corniches*.

1886 : reconstruction des voûtes et *vomitoires* inférieurs, réparation des gradins.

1891 à 1896 : restauration des passages rayonnants de la galerie circulaire du premier étage de gradins et de la galerie extérieure.

1897 : restauration des murs et voûtes supportant et couvrant les escaliers.

1902 à 1910 : suite des consolidations.

1919 à 1938 : restauration de la grande entrée sud, restauration des voûtes écroulées des parements extérieurs.

1944 : déblaiement et nettoyage des galeries après le bombardement du 17 juillet.

1945 : restauration de ces dommages.

1946 à 1979 : travaux d'entretien réguliers.

1984 : relevé topographique et *photogéométrie* (3 travées).

1987 : restauration de la travée 45.

## L'émergence d'un lieu tauromachique

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, on retrouve des traces de spectacles tauromachiques donnés dans les arènes. En 1830, la toute première course de taureaux est organisée pour fêter la prise d'Alger. Jusqu'en 1880, ne se dérouleront dans les arènes d'Arles que des courses hispano-françaises. Il faudra attendre 1892 pour voir la première corrida avec mise à mort de l'animal.

Par sa proximité avec la Camargue, Arles est aujourd'hui une ville de tradition taurine dite «camarguaise». Les deux événements majeurs de la vie tauromachique d'Arles sont la feria de Pâques (organisée depuis 1952) et, en septembre, la feria du Riz. A cette occasion, les toreros défilent en habit de lumière, rappelant la *pompa* antique, où figuraient le commanditaire des jeux, les musiciens et les gladiateurs.

## Le plan patrimoine antique : le projet Perrot

L'amphithéâtre d'Arles n'a pas connu de grandes campagnes de restauration depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le projet qui démarre aujourd'hui permettra de réparer des désordres très importants dans la structure du monument, dont l'état général est mauvais.

La Ville d'Arles, l'Etat et les collectivités publiques se trouvent confrontés à un problème difficile à traiter : comment apporter une réponse adaptée aux attentes du public, sans toutefois dénaturer ni masquer le monument ?

Les constructions, implantées dans l'enceinte de l'arène au haut Moyen Age, sont la cause de désordres importants dans l'architecture du monument. Les structures de l'amphithéâtre ont servi de fondation à ces maisons et les pierres antiques ont été arrachées pour servir de matériau de construction. Les protections, réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle, sont maintenant fissurées et des infiltrations d'eau dégradent les *voussures* et *parements* verticaux (*moellons* déjointoyés manquants ou instables). L'ensemble des pierres de l'édifice est taché par d'importantes coulures noires et la présence de *micro-végétation* accentue ce phénomène.

Au fil des années, des équipements provisoires (gradins métalliques remplaçant les gradins antiques, barrières, billetterie, sanitaires, etc.) ont été installés pour les besoins des spectacles. Ils ont peu à peu acquis un statut définitif, mais ne respectent plus les normes d'hygiène et de sécurité. Ils défigurent l'édifice et ne permettent pas de recevoir correctement les visiteurs.

L'*altimétrie* actuelle de la piste, située deux mètres plus bas que le niveau antique, ne permettant pas une vision correcte des spectacles, des gradins en bois ont été implantés. De plus, la disposition et la déclivité des gradins métalliques sont incohérentes par rapport au plan antique de l'édifice.

Dans le cadre du Plan Patrimoine Antique (2001-2007) et de tranches de travaux supplémentaires, l'amphithéâtre sera protégé des infiltrations d'eau, restauré et équipé d'installations nécessaires à son utilisation.

Les interventions prévues sont les suivantes : - relevé général du monument,

- études archéologiques,
- protection du monument,
- aménagement des espaces d'accueil et de sanitaires adaptés,
- suppression et remplacement des gradins métalliques,
- retour au volume antique (piste surélevée),
- dégagement des souterrains.

**Sept travées prototypes doivent faire l'objet de travaux dès le mois d'octobre 2002.**

L'idée est de garder intacte et de « cristalliser » la ruine dans son état actuel, en respectant les divers types de restauration menées au cours des siècles passés.

[Texte de l'exposition « **Patrimoine en chantier** » réalisée en septembre 2002 par le service du patrimoine de la ville d'Arles]